N°12 Mensuel Novembre 2022 Mise en page : Emilie Jauneau Rédaction : Dominique Simonin

LE PETIT JOURNAL DE VERNAIS

18 Novembre 2022 Merci aux personnes ayant œuvré

Le Maire consulte ses administrés

L'équipe municipale organise une réunion publique pour évoquer les thèmes abordés au cours de ces 2 années de mandat.

En effet, à maintes fois repoussée pour cause de covid, la nouvelle équipe municipale avait à cœur d'organiser une réunion publique.

Ce fut chose faite le 18 novembre. Après une brève présentation du conseil municipal, monsieur le maire a laissé libre cours aux questions des habitants. Et les interrogations ont balayées un large spectre, dans un respect mutuel.

Canal de Berry

Remerciements concernant les interventions de la commune pour colmater les fuites. Il a été souligné une dégradation des berges sur un secteur précis. Des précisions ont été apportées quant au tracé du futur « canal à vélo ». Il est souhaitable de bénéficier de cette piste cyclable pour promouvoir le village et notamment son église.

CCAS

Débat concernant les colis de fin d'année, étudier le principe de bon d'achats ?

Fibre optique

Des précisions concernant le calendrier, les Lombards seront les premiers raccordés.

Eglise Notre Dame

Dossier en suspend depuis de nombreuses années concernant sa restauration, notamment la toiture, ce dernier entre dans une phase active et son plan de financement se précise.

Eclairage publique

En cette période de sobriété énergétique, il a été évoqué d'éteindre pendant une tranche horaire de faible fréquentation, l'éclairage ; monsieur le maire précise que, d'une part nous sommes la seule commune de la communauté de commune à avoir tous nos candélabres en lampes Led diminuant ainsi notre consommation de deux tiers au regard des années précédentes, d'autres part un arrêt puis remise en fonction matinale provoque une surconsommation.

Les illuminations de Noël seront installées mais avec une plage de fonctionnement restreinte.

Voirie	Fleurissement	Ecologie
Problème d'eau stagnante au niveau des Donnais, la mairie contactera les services départementaux.	Aura-t-on la deuxième fleur ? la mairie est dans l'attente des résultats.	En ce milieu rural, les arrachages de haies et la migration de parcelles de pré en culture interpellent les habitants. Monsieur le maire précise que cela concerne des domaines privés et que la nécessité de faire respecter la loi est difficile en fonction des textes.

Cette réunion d'une durée d'une heure trente a été riche en débats et enseignements. Aux vus des interrogations, la municipalité, aidée de la cellule communication, sera plus attentive quant à la diffusion des informations. Cette expérience sera renouvelée et enrichie par un support audio-visuel.